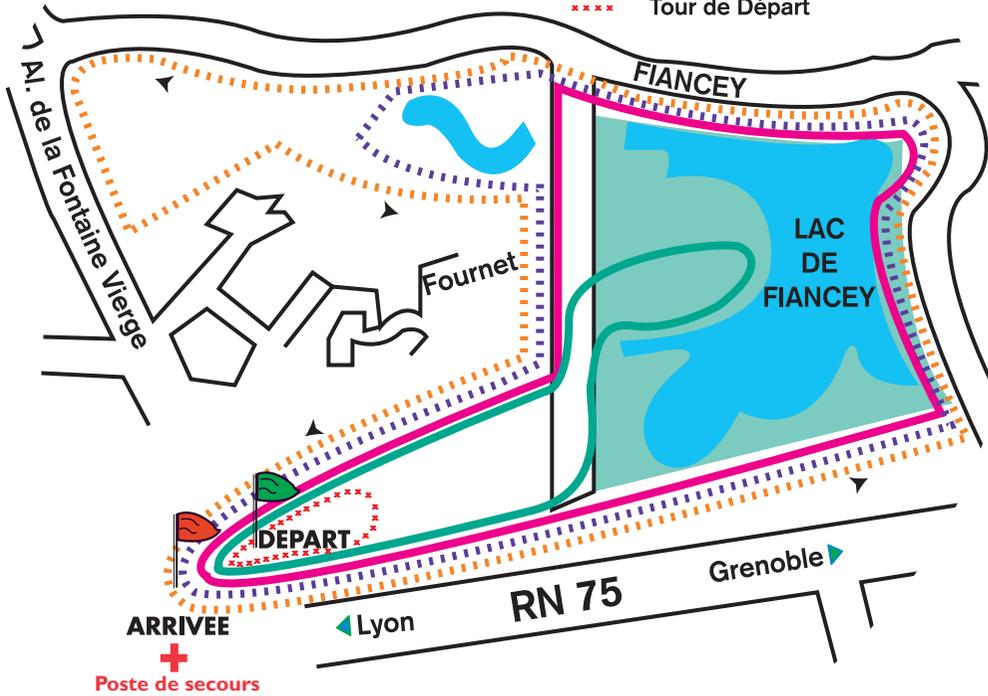


CIRCUITS

Légende Plan :

- Très Petite Boucle
- Petite Boucle
- - - Moyenne Boucle
- - - Grande Boucle
- x x x x Tour de Départ



USSE Athlétisme

Jean-Pierre Gauchet

contact@union-sportive-saint-egrève.com

Ville de Saint-Egrève

Service des sports

36, avenue du Général de Gaulle

BP 120 - 38 521 Saint-Egrève Cedex

04 76 56 53 00

www.saint-egrève.fr



17^e Cross de la Ville

Dimanche 21 novembre 2010

Parc de Fiancéy



Renseignements
04 76 75 15 39

Course placée sous l'égide de la ligue Rhône-Alpes d'athlétisme et du comité départemental d'athlétisme



**Dimanche 21 novembre 2010 aura lieu
le 17^e Cross de la Ville de Saint-Egrève.
Petits et grands, «pros» et amateurs, handisport
s'élanceront d'une même foulée autour du lac de Fiancey
pour cette épreuve inscrite au calendrier
des épreuves nationales.**

Modalités d'inscription

Non-licenciés F.F.A. : sur place le jour de l'épreuve, au plus tard trois quarts d'heure avant le début de chaque course.

Licenciés F.F.A. : avant le jeudi 18 novembre 2010 par l'intermédiaire des clubs sur le site internet du Comité de l'Isère de l'athlétisme (<http://comite-isere.athle.org> – rubrique : engagement). Les clubs ont un identifiant et un mot de passe à fournir: Aucun athlète licencié FFA ne sera inscrit le dimanche matin.

Les engagements sont gratuits pour tous les participants.

Pour toute information, contactez le service des sports de la Ville de Saint-Egrève au 04 76 56 53 86 ou l'Union sportive de Saint-Egrève (USSE) au 04 76 75 15 39 ou gachet.jeanpierre@neuf.fr pour le règlement de course.

Dossards

Ils sont distribués sur place aux responsables des clubs et aux athlètes individuels (être en possession de sa licence FFA). Pour la bonne gestion des courses, il est interdit d'échanger les dossards entre catégories et entre coureurs. Attention les épingles ne sont pas fournies.

Assurance

Les coureurs licenciés doivent être à jour de leur licence 2010/2011 ; ils seront couverts par l'assurance de celle-ci. Au moment de la remise des prix, la licence sera demandée. Les coureurs non licenciés doivent être en possession d'un certificat médical datant de **moins d'un an**. Pour la course de sport adapté, les athlètes doivent également être en possession d'un certificat médical.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité concernant les vols pouvant survenir au cours de la manifestation.

Récompenses

Au minimum les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Une dotation individuelle est accordée pour les courses AS Femmes et AS Hommes.

Une dotation par équipe est également offerte aux premières et deuxième équipes (sur 4 coureurs) de poussins à AS Femmes et Hommes. (Dotation versée sous quinzaine).

Une médaille sera offerte à chaque participant de la course de sport adapté.

PROGRAMME DES ÉPREUVES

CATEGORIES	HORAIRES	DISTANCES	BOUCLES
Cadettes Filles (93-94)	11h	2900 m	TD + 2 MB
Juniors Filles (91-92)	11h	2900 m	TD + 2 MB
Cadets Garçons (93-94)	11h20	4150 m	TD + 1 MB + 1 GB
Juniors Garçons (91-92)	11h20	5100 m	TD + 1 MB + 1 GB + 1 MB
Minimes Filles (95-96)	11h45	2650 m	TD + 1 PB + 1 MB
Minimes Garçons (95-96)	12h	3900 m	TD + 1 PB + 1 GB
Benjamines (97-98)	12h20	2400 m	TD + 2 PB
Benjamins (97-98)	12h40	2400 m	TD + 2 PB
Poussines (99-2000)	13h	1350 m	TD + 1 PB
Poussins (99-2000)	13h15	1350 m	TD + 1 PB
Mini-Poussines (2001-2003)	13h30	950 m	TD + 1 TPB
Mini-Poussins (2001-2003)	13h45	950 m	TD + 1 TPB
Sport adapté (filles et garçons)	14h	950 m	TD + 1 TPB
AS Femmes (90 et avant) (Espoirs, Seniors, Vétérans)	14h35	4150 m	TD + 1 MB + 1 GB
AS Hommes (90 et avant) (Espoirs, Seniors, Vétérans)	15h	9200 m	TD + 1 MB + 3 GB

TPB = Très Petite Boucle, PB = Petite Boucle, MB = Moyenne Boucle, GB = Grande Boucle, TD = Tour de Départ.

► Les résultats seront disponibles sur le site www.saint-egreve.fr

